

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 25 juin 2018



MAIRIE DE DIJON

Président : Mme KOENDERS
Secrétaire : Mme FERRIERE
Membres présents : M. MAGLICA - Mme POPARD - M. PRIBETICH - M. DESEILLE - Mme TENENBAUM - Mme DILLENSEGER - Mme AKPINAR-ISTIQAM - M. CHÂTEAU - Mme MARTIN - M. EL HASSOUNI - Mme AVENA - Mme ZIVKOVIC - M. MASSON - Mme JUBAN - M. MEKHANTAR - Mme REVEL - Mme MARTIN-GENDRE - M. BERTHIER - Mme TOMASELLI - M. PIAN - M. DECOMBARD - Mme TROUWBORST - Mme PFANDER-MENY - Mme ROY - M. MARTIN - Mme HERVIEU - Mme MASLOUHI - Mme HILY - M. FAVERJON - Mme CHEVALIER - M. BARD - Mme CHARRET-GODARD - M. BORDAT - Mme BLAYA - M. CONTESSE - Mme FAVIER - Mme OUTHIER - Mme MILLE - M. BICHOT - Mme VOISIN-VAIRELLES - M. BOURGUIGNAT - M. AYACHE - Mme DESAUBLIAUX
Membres excusés : M. REBSAMEN (pouvoir MME KOENDERS) - Mme MODDE (pouvoir M. CHÂTEAU) - Mme DURNERIN (pouvoir MME HILY) - M. BEKHTAOUI (pouvoir MME MASLOUHI) - M. HAMEAU (pouvoir MME POPARD) - M. LOVICH (pouvoir M. DESEILLE) - M. DIOUF (pouvoir MME AKPINAR-ISTIQAM) - M. HELIE (pouvoir M. AYACHE) - Mme VANDRIESSE (pouvoir M. BOURGUIGNAT) - M. CHEVALIER (pouvoir M. BICHOT) - M. BONORON (pouvoir MME OUTHIER)
Membres absents : M. ROZOY - M. HOUPERT - M. CAVIN

OBJET DE LA DELIBERATION

Mobilité internationale des jeunes dijonnais- Appel à projet du ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères - Demande de subvention

Mme Zivkovic, au nom de la solidarité, de la citoyenneté et de la démocratie locale, expose :

Mesdames, Messieurs,

Dans un contexte mondial en pleine évolution, la mobilité internationale des jeunes de 18/30 ans est un puissant levier pour favoriser leur autonomie et leur insertion professionnelle.

Après la réussite du projet d'échange de jeunes en service civique à l'international «Volontariat jeunesse et réciprocité» soutenu par le Ministère des Affaires Étrangères et du Développement International (MAEDI) et la Délégation pour l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales (DAECT), la Ville de Dijon souhaite développer sa politique d'encouragement au volontariat international.

Dans le cadre du nouvel appel à projets « Jeunesse 4 en soutien à la coopération décentralisée » du Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères (ex-Ministère des Affaires Étrangères et du Développement International), la Ville de Dijon a de nouveau candidaté.

Ce nouveau projet de mobilité internationale de la jeunesse va permettre :

- de renforcer les relations déjà installées entre des collectivités partenaires extérieures comme Cluj-Napoca (Roumanie) et Reggio Emilia (Italie)
- et d'élargir les partenariats à une nouvelle ville jumelle européenne, Guimaraes (Portugal) et à une ville membre de Dijon Métropole, Longvic.

Le projet, nommé « Volontariat Jeunesse et Réciprocité 2 », a pour objectif l'échange (envoi/accueil) de 10 jeunes volontaires entre ces 5 villes.

Le projet se déroulera d'octobre 2018 à juillet 2019. Trois jeunes dijonnais et un jeune longvicien, issus pour certains des quartiers prioritaires de la ville, partiront effectuer leur service civique dans nos villes partenaires. Simultanément, les villes de Dijon et Longvic accueilleront 3 jeunes de Cluj-Napoca, 1 jeune de Reggio Emilia et 1 jeune de Guimaraes.

Leurs missions seront effectuées dans 3 domaines : solidarité et lutte contre les discriminations, environnement et développement durable, éducation et culture.

Le coût total du projet s'élève à 56 888 €, hormis les indemnités versées aux jeunes directement par l'État dans le cadre du dispositif du service civique. Les dépenses éligibles sont : le logement, le transport, l'assurance, l'accompagnement des volontaires, l'évaluation/bilan et les frais de mission et de communication.

Les villes partenaires apporteront un cofinancement de 2 488 €, notamment pour le transport local des jeunes français dans leur pays et les frais de suivi du projet.

La ville est susceptible de bénéficier d'une subvention du Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères pouvant couvrir plus de 41% du financement de ce projet, soit 23 400 €.

Le coût du projet pour la ville de Dijon est estimé à 31 000 € répartis entre 2018 et 2019.

Je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1- solliciter au taux maximum auprès du Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères, la subvention susceptible d'être obtenue par la Ville en 2018 pour le financement du projet décrit ci-avant, dans le cadre de l'appel à projets « Jeunesse 4 en soutien à la coopération décentralisée » .

2 - m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de cette décision.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ